

CHARTRE D'ENGAGEMENT DURABLE

Attirer et accueillir les touristes, les événements professionnels et les nouveaux résidents dans l'Aube

Aube en Champagne Attractivité est une Association loi 1901 à but non lucratif, créée à l'initiative du Conseil Départemental de l'Aube.

Notre stratégie s'appuie sur 3 enjeux :

- Unifier et partager l'image de la destination, développer l'attractivité du territoire et faire valoir notre engagement durable .
- Répondre au besoin des touristes, des congressistes et des nouveaux arrivants en accompagnant les nouvelles offres, l'animation et l'aménagement du territoire vers un tourisme plus durable.
- Anticiper les changements réglementaires et les comportements sociaux du fait des contraintes environnementales du tourisme, des congrès et de l'hospitalité.

Nos engagements

Unifier l'image de l'Aube à travers un code de marque

- Faire connaître une destination engagée

Informez nos cibles sur le territoire

- Promouvoir nos offres durables

Répondre aux demandes des groupes

- Accueillir les groupes dans le process ISO 20121 et les sensibiliser au développement durable

Accompagner les nouvelles offres

- Accompagner durablement nos prestataires (de manière pérenne et durable)

Ressources Humaines

- Prendre connaissance du bien-être de chacune de nos parties prenantes au moins 1 fois par an

Respect des obligations légales

- Se tenir informé et alerter sur le respect des exigences légales

Accueillir les nouveaux arrivants et gérer les talents

- Promouvoir et encourager le bien-vivre dans l'Aube



Nos certifications et labels



Norme ISO 20121

L'ISO 20121 est la norme internationale de référence en matière de management événementiel responsable.

Au sein de Aube en Champagne Attractivité, nos équipes s'engagent à :

- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, être plus efficace dans notre organisation, l'usage de nos moyens et les services proposés
- Pérenniser la qualité de nos prestations en identifiant les savoir-faire et en facilitant leur transmission
- Rendre visible et crédible notre engagement au niveau national et international
- Rendre nos démarches lisibles et améliorer le dialogue avec nos parties prenantes
- Optimiser la maîtrise des risques et la prévention des situations d'urgences

Label Destination Innovante Durable



Le label engage les destinations et les lieux d'accueil en faveur du développement durable, le but étant que les visiteurs profitent d'une offre responsable du début à la fin de leur séjour.

L'Aube en Champagne Attractivité, labellisée Destination Innovante Durable, s'engage à mettre en œuvre les enjeux et mesures spécifiques suivants :

1. Déployer une gouvernance ouverte et transparente

- 1.1 : Inclure des parties prenantes locales dans la gouvernance de la destination
- 1.3 : Evaluer et communiquer sur la maturité de la destination vis-à-vis des 8 enjeux et les actions retenues

2. Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050

- 2.4 : Encourager le tourisme de proximité
- 2.6 : Encourager les visiteurs à compenser leur impact carbone transport

3. Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage

- 3.12 : Viser la sobriété énergétique via la formalisation d'une stratégie de sobriété numérique

4. Faire du tourisme un moteur de l'inclusion

- 4.13 : Favoriser l'inclusion des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers les métiers liés à l'événementiel et au tourisme

5. Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination

- 5.18 : Attirer, participer, produire des événements en lien avec les filières d'excellence du territoire

6. Mobiliser les ressources pour favoriser l'innovation durable dans le secteur touristique

- 6.19 : Déployer des outils pour qualifier et quantifier les visiteurs

7. Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'événements dans la dynamique durable

- 7.24 : Valoriser les initiatives exemplaires de la chaîne d'accueil et sensibiliser et impliquer les touristes dans la démarche éco responsable
- 7.25 : Multiplier les échanges pour créer de la richesse entre les publics éphémères et les résidents :
 - b. Mettre en place un réseau de greeters et le promouvoir
 - c. Organiser des événements populaires mêlant les visiteurs éphémères et les habitants de la destination

8. Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics

- 8.26. b : Informer et sensibiliser les publics sur les principaux dispositifs de sécurité et sûreté en place dans l'espace public et autres mesures plus spécifiques et/ou ponctuelles renforçant la sécurité sur la destination, en y incluant les principaux Établissements Recevant du Public.